



DU 9 FÉVRIER
AU 1^{ER} MARS

OPÉRATION collecte de pneus

POUR LES PARTICULIERS

DÉPOSEZ GRATUITEMENT
DANS CES DÉCHÈTERIES
VOS PNEUS DÉJANTÉS

Véhicules légers (dont camionnette, 4x4),
2 roues (motos, scooters, trials,
cross, enduros...)

AMBAZAC
BOSMIE-L'AIGUILLE
CHÂLUS
EYMOUTIERS
LIMOGES LEBON
LIMOGES KENNEDY
MAGNAC-LAVAL
NEXON
ST-BONNET-DE-BELLAC
ST-GERMAIN-LES-BELLES
ST-JUNIEN
ST-LÉONARD-DE-NOBLAT
ST-YRIEIX-LA-PERCHE

PNEUS INTERDITS

Apports de professionnels (toutes activités),
poids lourds, génie civil, agricoles, issus de
l'ensilage, souillés (huile, terre, boue...)

GARAGISTES ET PROFESSIONNELS DU PNEU

Doivent accepter (sans obligation d'achat)
8 pneus usagés max. par an et par foyer



4 pneus max./foyer
SAUF À LIMOGES
OÙ LE DÉPÔT EST LIMITÉ À 8

Vous êtes un usager de Limoges Métropole

Plus d'infos : 05 55 45 79 30
www.limoges-metropole.fr

Vous êtes un usager du Syded

Plus d'infos: 05 55 12 12 87
www.syded87.org

Carte d'accès
à votre déchèterie
OBLIGATOIRE.